

Feuille de Buis

Saint Blaise du Buis



2017 n° 12

2 Mai 2017

SOIREE CONTES : Les P'tits bonheurs du jour

« Je suis morose, Tu es morose, Il est morose ... tout n'est pas rose ! C'est même un peu gris ».

Les conteurs de Racont'Art ont réagi, réfléchi et ils se sont dits : « Tous contes faits, il y a d'autres choses... Que la sinistrose ! ». Ils ont recensé les petits bonheurs d'une banale journée. Les voilà, simples, légers, tendres, si discrets que l'on finissait par les oublier. Ils les ont écrits, comptés aussi, et plutôt que les énumérer, ils vont vous les conter

**Vendredi 5 Mai à 20 heures
à la salle La Sure
à St Blaise du Buis.**

Organisé par la municipalité



Agenda :

Soirée contes : Les P'tits bonheurs du jour 5 mai

Les Fermes Ouvertes 6 et 7 mai

Cérémonie commémorative 8 mai

Permanence RAM 19 mai

Exposition Buis'Art 20 et 21 mai

Fermeture de la Mairie 26 mai

LES FERMES OUVERTES : Les 6 et 7 mai 2017

Cette année, 107 exploitations iséroises, savoyardes et haut-savoyardes vous invitent à venir découvrir une agriculture de qualité, pleine de saveurs et qui fait l'identité de nos territoires et de nos paysages. Visites d'exploitations, rencontres et échanges, activités ludiques vous sont proposés au cours de ces deux journées de 10 à 19h. L'exploitation de Julien Boulord à Saint Blaise fait partie à nouveau de ces journées portes-ouvertes de 11 à 17 heures.



Plus d'informations :

www.prenezlacledeschamps.com

CEREMONIE

Véronique LEONARDI,

Maire de Saint Blaise du Buis

Et les membres du Conseil municipal

vous prient de bien vouloir honorer de votre présence
la célébration

du 72^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1945

Lundi 8 mai 2017

10h00 : dépôt de gerbe au Monument aux Morts de St Blaise du Buis

La cérémonie sera suivie d'un verre de l'amitié





■ TRAVAUX A LA HALLE

Les travaux étaient nécessaires à la Halle du Buis pour rénover la partie vestiaires et cuisine. Ils ont débuté mardi 02 Mai pour une durée d'environ 4 mois engendrant également des aménagements à la salle Parménie (chauffage et issue de secours). Un périmètre clos à l'intérieur et à l'extérieur de ce secteur a été installé. Aussi, il est interdit de franchir les clôtures mises en place, lesquelles ont pour but de garantir la sécurité de tous.

Afin que les activités puissent se poursuivre dans l'enceinte du complexe, un bungalow composé d'une partie vestiaires et d'une partie sanitaires est mis en place sur le parking à côté du container à verre. Pour que les travaux se déroulent le mieux possible et que les activités des associations ne soient pas trop impactées pendant ces travaux, nous remercions chacun des utilisateurs pour leurs compréhension et adaptation durant cette rénovation.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement du chantier.

■ REPAS AMICAL COMMUNAL

C'est dans la salle la Sure, avec des tables magnifiquement décorées, qu'à partir de 12 heures, sont arrivés les premiers convives. Après des paroles de bienvenue, le bouquet de fleurs offert à la doyenne du repas, Mme Augustine Penel, tous les invités sont passés à table. Animé par le groupe «Starswing» qui a proposé un florilège de chanson à chanter et danser, c'était une belle journée sous le signe de la convivialité et des retrouvailles.



■ NUISANCES SONORES

Les beaux jours arrivent, l'envie de bricoler, de jardiner pointe le bout de son nez. Nous vous rappelons la réglementation du bruit pour les travaux de bricolage et de jardinage par l'arrêté préfectoral.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leurs intensités sonores (tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie etc...) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de **8h30 à 12h et de 14h à 19h30**
- les samedis de **9h à 12h et de 15h à 19h**
- les dimanches et jours fériés de **10h à 12h**

Veillez donc à ce que vos activités ne soient pas une gêne pour l'entourage.

■ FERMETURE DE LA MAIRIE

En raison du Pont de l'Ascension, nous vous informons que la Mairie sera exceptionnellement fermée vendredi 26 Mai prochain. La permanence n'aura donc pas lieu.

Nous vous rappelons les horaires habituelles d'ouverture :

Mardi et Mercredi de 9h à 12h - Vendredi de 16h à 19h.





■ ESPOIR CLUB TENNIS : stage de printemps

9 jeunes de 6 à 14 ans répartis en 2 groupes ont pu découvrir le tennis ou approfondir l'activité tous les matins pendant la 1^{ère} semaine des vacances. Des plus petits aux plus grands, ils ont mis à profit les conseils et les exercices de Philippe, le professeur du club pour progresser à leur niveau et devenir peut-être un jour des ... champions.

C'est sur les courts extérieurs et par un temps presque estival que s'est déroulée la dernière matinée consacrée à des matchs ou à des formes jouées selon les niveaux. Un stage apprécié de tous s'est déroulé avec sérieux et bonne humeur.



■ EXPOSITION BUIS'ART :



Buis'Art

Exposition annuelle
Samedi 20 et Dimanche 21 mai 2017
Salle de La Sure à Saint Blaise du Buis

Présentation des œuvres de
Pascale CONTRINO, Nelly MAFFEIS, Maria RODRIGUEZ
et leurs élèves

Venez nombreux

Exposition ouverte de 10 h à 18 h

■ SOU DES ECOLES

La période de Pâques est finie, les membres du Sou ont distribué tous les chocolats qui avaient été commandés pour l'occasion. Pour compléter cette vente de chocolat centrée sur les familles ayant des enfants dans les deux écoles, nous organisons une vente de brioches ouverte à tous les habitants des deux villages. Vous trouverez prochainement des flyers dans vos boîtes aux lettres pour vous informer de cette action.

A noter pour la fin de l'année scolaire, la traditionnelle kermesse qui aura lieu le samedi 17 juin. Il y a de forte chance pour qu'elle se déroule, cette année, à Réaumont.

■ GROUPE VOCAL TOUTES AURES

Bientôt l'été, le temps de prendre un peu son temps pour explorer d'autres horizons. La chorale de St Blaise du Buis « Groupe Vocal Toutes Aures » propose un séjour « vacances et musique » aux personnes qui chantent sans le savoir et souhaiteraient « enchanter leur être » en découvrant le plaisir de chanter librement, dans un cadre agréable et dans une ambiance de détente et de repos. Votre curiosité est piquée ? Bravo, vous trouverez plus d'infos sur : <http://choraletoutesaures-stblaise.blogspot.com/>

En tout état de cause, bon été à tous, et au plaisir de vous retrouver en septembre pour de nouvelles aventures musicales.



VIGILANCE SECHERESSE



L'hiver a été particulièrement sec dans les Alpes du Nord suivi d'un printemps précoce et très chaud. La situation des cours d'eau est globalement en dessous des moyennes saisonnières avec une tendance à la baisse depuis plusieurs jours du fait de l'absence de précipitations et du démarrage précoce de la végétation. Les quelques précipitations annoncées ne devraient que modifier que temporairement cette situation.

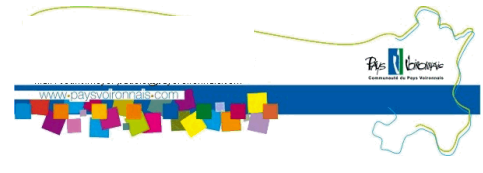
A l'issue de cette constatation, le **Préfet de l'Isère a placé en vigilance tout le département de l'Isère** pour les eaux superficielles et souterraines.

Aussi par manque de débit, nous avons été amenés à fermer provisoirement l'accès au point d'eau Route de la Murette à l'entrée du village. Merci de votre compréhension.

ERRATUM : COLLECTE DES DECHETS

Suite à une erreur d'information initialement transmise par le service collecte de la Communauté du Pays Voironnais, nous reprécisons que la réorganisation de la collecte des déchets ménagers sur la commune est modifiée comme suit depuis fin avril :

- Ramassage **les vendredis** (au lieu des jeudis) pour les poubelles ordinaires et alimentaires
- Ramassage **les jeudis** (au lieu des lundis) pour les emballages recyclables et papiers. La collecte du bac jaune (emballages recyclables) et du bac bleu (papiers) aura lieu une fois tous les quinze jours les jeudis, à partir de 11 heures.



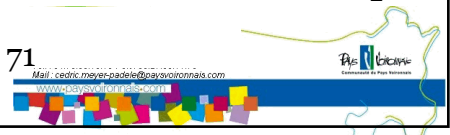
CAPV : FAUX AGENTS

Attention des personnes se faisant passer pour des agents du Pays Voironnais proposent à des particuliers (notamment des personnes âgées) des diagnostics énergétiques à domicile ou des interventions sur les réseaux d'eau et d'assainissement.

Le Pays Voironnais ne démarché pas les particuliers pour proposer ce genre de prestation. Les agents Pays Voironnais qui interviennent chez les particuliers doivent présenter leur carte professionnelle.

Nous vous invitons à faire preuve de vigilance et à ne pas laisser rentrer ces personnes dans votre domicile.

Contact Pays Voironnais : 04 76 93 17 71



Impression : Mairie de Saint Blaise du Buis, 305 rue de la mairie - 38140 Saint Blaise du Buis •
Directrice de publication : **Véronique LEONARDI** • Rédacteurs : Commission Information Communication et associations. 450 exemplaires. Photos copyright Mairie St Blaise et associations. Recevoir la Feuille de Buis au format électronique, contact m.stblaise@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : Mardi de 9h à 12h - Mercredi de 9h à 12h - Vendredi de 16h à 19h.
Tel. 04 76 65 65 00 Fax. 04 76 05 39 62 - www.saintblaisedubuis.fr Facebook : stblaisedubuis2014